



## MIDI QUERCY ENERGIES CITOYENNES

Société coopérative d'intérêt collectif en société anonyme à capital variable  
Siège social – 12 rue Marcelin Viguié 82800 NEGREPELISSE  
RCS de MONTAUBAN 835.040.940.00016

### Assemblée générale extraordinaire du lundi 18 octobre 2021, à 18 heures, salle des Fêtes de Bioule

#### Rapport du Conseil d'administration présentant les modifications statutaires :

Par cette assemblée extraordinaire, nous vous proposons, pour intégrer les parcs au sol, de modifier l'article 9

*Art 9 : Parts sociales - 9.1 Valeur nominale et souscription*

A cette fin, nous vous proposons de rajouter les modalités de souscription suivantes :

**« Pour une puissance supérieure à 200 kWc au sol, souscription de 5 parts par tranche de 10 kWc »**

L'article 9.1 est ainsi rédigé :

*Nombre de parts sociales minimum pour les associés des catégories "Producteurs"*

#### **EQUIPEMENT PHOTOVOLTAIQUE EN TOITURE**

<b>Catégories</b>	<b>Pour une puissance inférieure ou égale à 10kWc</b>	<b>Pour une puissance supérieure à 10kWc</b>
<i>Producteurs – personnes physiques</i>	<i>20 parts</i>	<i>12 parts par tranche de 10 kWc</i>
<i>Producteurs – personnes morales privées</i>	<i>20 parts</i>	<i>12 parts par tranche de 10 kWc</i>
<i>Producteurs – collectivités et leurs groupement</i>	<i>20 parts</i>	<i>12 parts par tranche de 10 kWc</i>

#### **EQUIPEMENT PHOTOVOLTAIQUE AU SOL**

<b>Catégories</b>	<b>Pour une puissance supérieure à 200kWc</b>
<i>Producteurs – personnes physiques</i>	<i>5 parts par tranche de 10 kWc</i>
<i>Producteurs – personnes morales privées</i>	<i>5 parts par tranche de 10 kWc</i>
<i>Producteurs – collectivités et leurs groupement</i>	<i>5 parts par tranche de 10 kWc</i>

*Le reste de l'article sans changement.*



## **MIDI QUERCY ENERGIES CITOYENNES**

Société coopérative d'intérêt collectif en société anonyme à capital variable  
Siège social – 12 rue Marcelin Viguié 82800 NEGREPELISSE  
RCS de MONTAUBAN 835.040.940.00016

### **Assemblée générale ordinaire du lundi 18 octobre 2021, à 18 heures 15, salle des Fêtes de Bioule**

#### **RAPPORT DE GESTION sur l'exercice 2020-2021**

##### **1/ Introduction :**

Le projet « Midi Quercy Energies Citoyennes » a vu le jour en fin d'année 2017 dans le but de créer une structure coopérative d'intérêt collectif, dont l'objet est le développement, l'investissement et l'exploitation d'unités de production d'énergie à partir de sources renouvelables sur le territoire du Pays Midi Quercy.

La réflexion sur les énergies renouvelables existe depuis de nombreuses années au sein du PETR du Pays Midi Quercy (il regroupe 3 communautés de communes de l'Est du département). L'éventualité de développer des énergies renouvelables s'est concrétisée par une entité distincte, et à travers une démarche citoyenne. Une telle initiative est en cohérence avec les orientations du Plan Climat Air Energie Territorial, géré pour l'ensemble du territoire.

Nous avons pour objectifs de

Rapprocher les lieux de production des lieux de consommation,  
Relocaliser les décisions à prendre au plus près des producteurs et des consommateurs.  
Créer de la valeur pérenne et significative sur le territoire :

- De la valeur sociale, en créant une dynamique de projet, en regroupant des sociétaires dont le dialogue permettra un équilibre et une cohésion du territoire plus forte autour des questions sociales et environnementales
- De la valeur économique, en développant une entreprise rentable, dont les profits seront distribués équitablement, et majoritairement orientés vers la transition énergétique et écologique du territoire.

Nous sommes lucidement modestes quant à l'impact de nos réalisations sur la production énergétique nécessaire au territoire. Mais notre action demeure une contribution à l'économie territoriale. Sur cette activité très concurrentielle, nous nous positionnons comme un acteur militant, citoyen, respectueux de la qualité technique de nos opérations, et soucieux de faire travailler les acteurs locaux.

L'ambition de maîtriser localement une production énergétique par l'intérêt collectif via une coopérative (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) a mobilisé des citoyens, des entreprises et des collectivités, et doit continuer à mobiliser de nouveaux sociétaires. Ce sont des militants, des épargnants, des investisseurs, des adeptes de l'économie locale, des habitants du territoire, etc. Les sociétaires restent les acteurs de cet outil par une gestion démocratique d'une part = une voix.



Image issue du site EC-LR (<https://ec-lr.org/le-reseau/>)

## **Les premiers pas de notre SCIC, et ses objectifs initiaux :**

**L'objet général de la coopérative** MIDI QUERCY ENERGIES CITOYENNES est le développement, l'investissement, la production, la transformation, l'exploitation et la vente d'énergie issue de toutes sources d'énergies renouvelables ainsi que toute forme de mise en œuvre d'actions d'économie d'énergie.

**Nous démarrons avec des projets photovoltaïques** : ils sont les plus faciles à mettre en œuvre : frais d'études réduits, maîtrise technique, capitaux mobilisés modérés.

La SCIC pourra s'engager dans le développement d'autres projets énergétiques par la suite (méthanisation, hydroélectrique, éolien,..).

**Les toitures des collectivités** : les élus manifestent ainsi leur volonté politique pour la réussite du projet. L'attrait des collectivités pour nos propositions ne s'amenuise pas ; pour autant, nous ne négligeons pas les projets chez des particuliers.

Nous bénéficions d'un appui **fort du Conseil Régional et de l'ADEME** pour le lancement des investissements : l'aide régionale sur l'apport citoyen (1€ de capital = 1 € d'aide, jusqu'à 100 000 € avec un maximum de 500 €/citoyen), plus une aide pour les études (21344 €) et la communication, et une avance remboursable (44450 €).

L'objectif est de regrouper 100 000 € de capital social citoyen, et 50 000 € de capital des collectivités, afin de nous permettre de financer une dizaine de toitures, tout en obtenant le maximum d'aide de la Région.

## **2/ Activité 2020-2021 :**

### **a/ Le sociétariat :**

Créée le 15 décembre 2017 avec 32 sociétaires, la SCIC compte à ce jour 109 sociétaires, dont :

12 collectivités

91 Soutiens

6 Partenaires et acteurs territoriaux

La souscription de capital social auprès des habitants du territoire a été forte au démarrage, et se poursuit régulièrement, même si nous souhaiterions parfois aller plus vite.



*Tableau de l'évolution du capital social en EUROS*

Le montant du capital social au 30 juin est de 61 250 € pour 107 sociétaires.  
Nous atteignons au Conseil d'Administration du 22 septembre, **71 500 €** de capital social versé, pour **109 sociétaires** convoqués à cette AG.

Origine du capital et répartition :

Homme / Femme (collège soutien)	= 58 / 32
Collectivités territoriales/ citoyens et soutiens	= 27 000 € / 44 500 €
Tarn et Garonne / autres département	= 89 / 20

Comptes courants associés :

Afin d'assurer le préfinancement des investissements, nous avons mis en place en 2019 des comptes courants d'associés, rémunérés, portant sur une durée de blocage de 5 ans.

Ils ne remplacent pas le capital social dans le bilan de la coopérative, mais facilitent notre trésorerie.

Au 30 juin, nous avons reçu 43 200 euros de versement en comptes courants de la part de 13 associés (montants initiaux hors intérêts cumulés). A ce jour, **97 200 € pour 16 sociétaires**, dont 40 000 € sur 15 ans, apportés par Energies Partage Investissement, pour nous aider au financement des cinq toitures en cours.

**b/ la communication :**

Depuis notre dernière Assemblée Générale du 21 octobre 2020, les actions de communication de notre SCIC ont été limitées compte-tenu de la crise COVID. Néanmoins, cette année a vu la mise en ligne de notre site Internet.

**Manifestations**

**2021**

13 juin stand lors de la Fête des Jardins par Histoires Recyclables à Septfonds

**Rencontres liées à la préparation des projets**

**2020**

visite à Molières pour un projet d'ombrières

rencontre du Conseil Municipal de Septfonds ; deux projets à l'étude

rencontre du Maire d'Auty, et signature de la convention

rencontre des élus de St Antonin, projet Ste Sabine.

contact Mairie de La Salvétat : composition du panneau, inauguration

**2021**

Visite de la plateforme bois du SDD à Negrepelisse

rencontre Mecojit pour les ateliers de Nègrepelisse, Bioule et Caussade

Rencontres multiples avec Enercoop et/ou la mairie pour le projet PV au Sol de Sainte Sabine

rencontre Mairie de Bioule, projet de toiture sur bergerie et hangar

rencontre Mairie de Caussade, projet de toiture sur le pôle sportif

Verfeil : rencontre des responsables de l'EcoHameau

reprise de contact pour la toiture du collège de Caussade

**Représentations, lobbying et réseau**

Nous avons reçu la visite de Mme Langevine, Vice-Présidente de la REGION OCCITANIE, à La Salvétat.

Nous avons rencontré :

ENEDIS pour faciliter nos relations, avec la signature d'une convention

AREC et Energie Partagée Investissement pour la recherche de financement

M GAYRAL, nouveau président du SDE

Le réseau des SCIC Energie est très actif et offre de nombreuses possibilités d'échange et d'appui :

réception d'une SCIC en Comminges et de la SCIC ENERCOA (ENR Ouest Aveyron)

participation à l'AG de la SCIC BEL, vente de chaleur bois

AG Energie Partagée Association par zoom, et AG ECLR par zoom

réunion zoom « café énergie », par ECLR et rencontre réseau des SCIC à Tournefeuille

Visio conférence sur le financement de l'Economie Sociale et Solidaire  
Formation « Centrales au sol » à Bram (Aude) organisée par ECLR et formation communication  
Et dans notre département :  
AG ENERCIT à Lafrançaise  
AG du CPIE à Caylus

### **Les supports de communication**

#### **Presse**

Un article sur le journal de l'ADEME.  
Deux articles dans la Dépêche, suite aux inaugurations de Nègrepelisse et La Salvetat

#### **Panneaux sur les bâtiments**

#### **Flyer par projet, et dossier de presse**

#### **Site Internet**

Le site internet de la SCIC a été mis en ligne en juin 2021. Ce site donne de multiples informations sur notre SCIC, permet aussi de publier de nouveaux articles réguliers et de générer les newsletters. Deux newsletters ont été envoyés au cours de l'exercice (Décembre 2020 et Juillet 2021). Toutes les informations pour la souscription au capital (DIS, formulaires, ...) sont disponibles.

#### **Courrier aux sociétaires**

En mars 2021, un courrier a été envoyé aux sociétaires pour les informer du développement de notre SCIC et faire un appel à augmentation de capital.

### **c/ L'équipe de la coopérative, et son organisation :**

#### **Conseils et comités**

Le Conseil d'administration se réunit tous les trimestres. Il est très suivi par l'ensemble des membres. (5 conseils d'administration dans ces 12 mois)

Le comité de coordination fait avancer concrètement les projets, avec les membres les plus impliqués ; il se réunit une fois toutes les 6 semaines. (6 réunions du comité de coordination)

Nous avons mené également 3 ateliers techniques (communication ou technique).

#### **Assistance à maîtrise d'ouvrage :**

Depuis janvier 2020, nous sommes accompagnés par Mathias Autesserre, de la SCOP Renouv'Lab, avec une convention de 201 heures d'appui technique, soit environ 25 jours, que nous avons renouvelé une fois. Il assure la visite et l'analyse des sites, le relai avec les fournisseurs techniques (installateur, bureau de contrôle, analyse et renfort de structure, désamiantage, ..), Enedis et EDF.

Des **responsables par secteur**, en sus de la Présidente Catherine Darrigan et de la Directrice Générale Elisabeth Honnons :

Pierre Hébrard s'investit dans le suivi technique des installations.

Jean Coutancier se charge du budget et de la comptabilité.

Philippe Papillon s'est rajouté au groupe communication.

Nous sommes bien sûr ouverts à la participation de tous ceux qui voudraient donner un peu de leur temps, en partageant les tâches.

**L'appui du PETR :** Nous avons signé une convention annuelle d'appui, nous permettant d'utiliser locaux, outils de reproduction et compétences de l'équipe. Nous remercions Gaëlle Berthelot notre correspondante au sein du PETR, Aymen Boussif, conseiller en énergie partagée, Corinne Trévisan et Mouna Dahmane en appui à la communication, et Philippe Darbois, toujours présents à nos côtés pour appuyer le projet.

Nous avons lié des **partenariats** avec le Syndicat Départemental d'Energies 82 (SDE82), renforcé récemment, et nous prenons contact avec le Conseil Départemental, le SDIS, le CPIE...

Nous avons souscrit des **adhésions réciproques** avec la SCIC ENERCIT : nous nous sommes accordés sur le respect mutuel des territoires pour le développement des installations photovoltaïques :

Midi Quercy pour nous, le reste du département pour ENERCIT. Nous avons évoqué de possibles mutualisations pour faciliter le fonctionnement de nos deux sociétés.

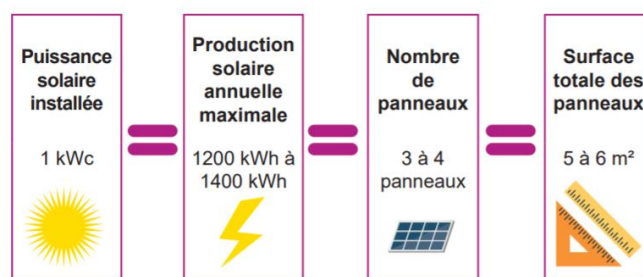
Nous participons à **la vie du réseau** des SCIC de la Région, grâce à l'animation du réseau ECLR auquel nous adhérons, et de l'association Energie Partagée. (31 SCIC en Occitanie à ce jour, réunissant 4222 citoyens (3.1 M€) et 83 collectivités partenaires (1.5 M€))



**d/ Les toitures photovoltaïques :**

Au 30 juin 2021, les sites en service sont les suivants :

SITES	Mise en service	Tarif d'achat en cent€/kWh	Puissance installée en kWc	Investissement	production annuelle estimée en kWh/an	Production totale au 30 juin 2021 en kWh
ateliers municipaux de Laguépie	18/01/2019	12.07	31.5	37 626 €	34 398	85 065
maison des associations de La Salvetat-Belmontet	21/01/2019	20.04	9	21 535 €	10 476	21 974
tennis couvert de Nègrepelisse	06/05/2019	12.07	35.64	41 546 €	40 202	88 514
ateliers municipaux de Lavaurette	09/07/2019	17.74	8.91	18 772 €	9 516	19 121
logement au lieu-dit La Salle de Caylus	20/09/2019	17.74	8.96	20 958 €	10 322	13 064
Ateliers de Nègrepelisse	08/06/2021	11.12	99.82	108 594 €	121 672	11 885



Le watt-crête (Wc) est l'unité de mesure de puissance d'un panneau solaire.

Document info énergie en Occitanie - février 2019

**Une deuxième phase d'investissement en cours avec 5 toitures supplémentaires :**

**Salle des fêtes d'Auty (9 kWc)**

L'installation a été mise en service par ENEDIS le 7 juillet 2021, et inaugurée le 8 octobre.

**Presbytère de Courondes, à Génèbrières (9kWc)**

L'installation a été réalisée en mars. Le Consuel est édité et en attente de mise en service par ENEDIS.

### **Bioule : toiture de deux hangars agricoles (100 kWc)**

La réalisation des bâtiments est terminée ; nous sommes en attente du planning des travaux de Mécojit pour la toiture.

### **Salle multisport de CAUSSADE (100 kWc)**

La demande de Permis de Construire modificatif en cours. La demande de raccordement fixera le tarif d'achat au mieux au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

### **Ginals : projet d'ombrières (36 kWc)**

La demande de permis de construire est en attente de l'avis de l'architecte mandaté par la Mairie. La demande de raccordement fixera le tarif d'achat au mieux au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Sites	Puissance en kWc	Tarif OA en c€/kWh	Production kWh/an	Investissement HT
Auty	9.00	0.1579	10 260	15 043
Genebrières	9.00	0.1575	10 260	14 215
Bioule	100.00	0.1025	114 000	82 000
Caussade	100.00	0.0950	114 000	82 000
Ginals	36.00	0.1112	41 040	40 000
<b>TOTAL</b>	<b>254.00</b>		<b>289 560</b>	<b>233 258</b>

### **Les tarifs d'achat :**

La SCIC vend l'électricité produite à EDF, avec un tarif réglementé, déterminé par la Commission de Régulation de l'Énergie. Ce tarif varie tous les trimestres, à la baisse le plus souvent. A la signature du contrat, il est fixé pour une durée de 20 ans, avec une légère réévaluation annuelle.

Ce tarif réglementé ne concerne pour le moment que les installations de moins de 100 kWc, mais cette limite va évoluer jusqu'à 500 kWc pour les projets en toiture par un prochain arrêté.

Celui-ci, en cours, précise également qu'il devient impossible de cumuler le tarif d'achat avec des subventions publiques sur l'investissement, ce qui nous inquiète, vis-à-vis de l'aide que nous apporte la Région.

### **Le projet au sol de St Antonin, site de Ste Sabine (ancienne décharge)**

En co-construction avec Enercoop (2 x 310 kWc et 140 kWc)

Nous reprenons ensemble l'étude du projet de parc au sol sur l'ancienne décharge de Ste Sabine. L'ancien développeur, Hydrowatt, valide la reprise du permis de construire. Nous venons de déposer la demande de permis modificatif.

Nous envisageons la réalisation de trois parcs contigus de 2 fois 310 kWc et 140 kWc, soit 760 kWc au total ; l'investissement est porté par deux structures coopératives (Enercoop Midi-Pyrénées et Midi Quercy Energies Citoyennes).

La Mairie de St Antonin valide les deux promesses de bail et le versement de capital social.

La proposition de raccordement d'Enedis est validée.

A ce jour, chaque partie peut se retirer, mais doit céder ses droits à l'autre partie. L'engagement de la SCIC interviendra cet automne, si tous les voyants sont au vert, et notamment le plan de communication en direction des citoyens de St Antonin, et le plan de financement.

Premiers éléments financiers sur l'ensemble du projet (MQEC et ENERCOOP):

*(Partage des coûts au prorata des puissances en considérant les apports respectifs)*

Puissance installée	720 kWc
Production annuelle	936 MWh
Tarif de vente	59 €/MWh
Coûts d'investissement	649 020 €
Coûts d'exploitation	11 883 €

Chiffre d'affaires annuel	55 224 €
TRI Ebitda 30 ans	3,63%
TRI actionnaires 30 ans	4,75%
TRB Projet	18 ans

### **Autres projets en cours d'étude :**

La SCIC étudie le potentiel des toitures qui lui sont proposées, surtout auprès des collectivités, dont elle devient l'acteur local privilégié. Mais nous étudions aussi les projets des artisans, entreprises, agriculteurs ou particuliers. Ainsi de nombreuses toitures sont visitées et étudiées, prenant en compte les contraintes géographiques, techniques, et climatiques. Certains doivent être abandonnés.

Les projets en cours sont les suivants :

- Toiture des lits de séchage de l'usine de traitement des eaux de la CC QVA
- Deux bâtiments à Septfonds, (soit 2 x 100 kWc)
- Des ateliers sur Molières
- Toiture de bâtiment du Conseil Départemental

### **e/ Objectifs :**

#### **1/ L'équilibre :**

Notre chiffre d'affaires avec la mise en service des 6 toitures sera de 27 000 € environ pour le prochain exercice, en année de production pleine. Avec les projets en cours (Auty, Genebrières, Ginals, Mirabel, Bioule, Caussade...), nous allons arriver à équilibrer les charges par la vente d'électricité, élément essentiel de notre pérennité.

#### **2/ La mobilisation des citoyens :**

Elle reste notre priorité, afin de pouvoir financer les investissements à venir, et donner à la SCIC une reconnaissance sur son territoire, avec des citoyens engagés. Nous travaillons à des plans de communication ciblés pour sensibiliser les habitants proches de nos réalisations.

Nous envisageons de développer les actions autour des toitures installées. Un travail d'animation est à mener, avec les partenaires associatifs du territoire.

#### **3/ diversification :**

Nous travaillons à la diversification des projets, avec le champ photovoltaïque au sol sur le site d'une ancienne décharge de Ste Sabine.

#### **4/ prospective :**

Nous engageons un travail avec le PETR dans le cadre du prochain Contrat CRTE, pour développer l'autoconsommation auprès des usagers du Pays Midi Quercy. Certains d'entre nous participent au nouveau Comité de Développement du Pays Midi Quercy, qui s'engage dans la réflexion plus globale sur l'accompagnement de la transition énergétique et écologique du territoire.

### **3/ EXAMEN DES COMPTES :**

Rappel : La durée de l'exercice clos le 30 juin 2020 est de 18 mois. Celle de l'exercice clos le 30 juin 2021 est de 12 mois.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021 est un **bénéfice de 13 877€** après prise en compte de l'abondement encaissé accordé par la région pour chaque euro citoyen souscrit en capital (24 600€) et de l'impôt sur les sociétés (1 084€). L'abondement encaissé en 2021 représente seulement une partie de ce qui peut être obtenu ; le complément sera demandé au cours de l'exercice 2021-2022.

L'activité récurrente reste déficitaire, pénalisée par la mise en service tardive du site des ateliers de Nègrelisse dont le chiffre d'affaires attendu en année pleine est de 12 000€. Les charges externes (18 902€) correspondent aux frais de structure, incluant pour 7 515€ la prestation du technicien qui participe à l'étude et à la surveillance des travaux. La majeure partie de cette charge a été incorporée au coût des investissements (6 000€). Les charges externes incluent également la convention d'assistance administrative du PETR, 2 500€, et les audits légaux et coopératifs (ensemble : 3 250€). Le coût d'étude des projets abandonnés figure en charges exceptionnelles (960€).

Le résultat de l'exercice permet de résorber la totalité des déficits des exercices précédents.

Les capitaux permanents et à long et moyen terme regroupent les capitaux propres (61 407€), les emprunts bancaires (185 576€), les comptes courants des associés (44 455€ intérêts cumulés



inclus) et les avances de la région (44 450€), soit un total de 335 888€ couvrant largement la valeur des immobilisations (264 597€) et contribuant ainsi à la situation de trésorerie de fin d'exercice (69230€).

Le poste « immobilisations corporelles » du bilan contient le coût des ateliers de Nègrepelisse mis en service en juin 2021 (108 594€) et celui des sites en cours d'étude ou de développement (Auty, Genebrières, Bioule, Caussade, Ginals, Molières, Septfonds).

Les autres postes du bilan représentent :

- à l'actif : les acomptes versés aux fournisseurs, les productions réalisées non encore facturées, les cautions versées et les créances de TVA à récupérer.

- au passif : les factures à payer reçues des fournisseurs ou à recevoir pour des prestations rattachées à l'exercice clos.

#### **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés, faisant apparaître un **bénéfice de 13 877€**.

Nous vous proposons d'affecter la totalité de ce bénéfice en apuration du report à nouveau pour **13 720€**, puis en réserve indisponible pour **157 €**.

A la clôture de l'exercice, les capitaux propres de la Scic SA à capital variable sont de **61 407€**.

#### **4/ Constatation du capital social :**

Le capital social souscrit et versé au 30 juin 2021 s'élève à **61 250 €**, formé de **1225** parts de 50 € chacune, détenus par **107** sociétaires.

Lors de la préparation de cette Assemblée Générale, le conseil d'administration réuni le 22 septembre 2021 a constaté que le capital social s'élève à **71 500 €**, pour un nombre total de parts de 1430 parts sociales détenues par **109** sociétaires, qui ont été convoqués à cette Assemblée.

Depuis la dernière AG (21 octobre 2020), **18 nouveaux sociétaires** ont rejoint notre coopérative, apportant **16 100 €**, pour un nombre total de **322** parts sociales. Nous vous demandons de bien vouloir agréer leur adhésion.

#### **5/ Conventions règlementées :**

Les conventions de compte courant d'associés entrent dans le champ d'application des procédures de contrôles des conventions règlementées, pour tous les associés ayant la qualité d'administrateurs ou membres de la direction, ou disposant de plus de 10% des droits de vote.

Le rapport du Commissaire aux Comptes précise notre situation au regard de ces conventions.

#### **6/ gouvernement de la structure:**

La liste du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2020-2021 est la suivante :

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
BEDE	JOEL	DEJEAN	THIERRY	HEBRARD	PIERRE	MAFFRE	CHRISTIAN
CALMETTES	JACQUES	DUCOS	CATHERINE	HONNONS	ELISABETH	PERN SAVIGNAC	FABIENNE
COUTANCIER	JEAN	FERTE	DENIS	LAFAGE	DIDIER	PEZOUS	BERNARD
DARRIGAN	CATHERINE	FRANCES	HUBERT	LAFON	CECILE	TOURREL	PIERRE
VIREL	Delphine						

Rémunération: il n'y a pas de rémunération prévue pour les mandataires sociaux.

Certains membres du Conseil d'Administration sont par ailleurs élus de collectivités du territoire, ou membres d'association ou de mutuelle.

Cependant, aucun de ces administrateurs n'est impliqué dans une société pouvant entraîner un conflit d'intérêt avec la SCIC.

## **7/ Renouveau du Conseil et nomination de nouveaux administrateurs :**

Sont renouvelables à l'issue de l'AG présentant les comptes 2020-2021,

**Jacques CALMETTES**

**Jean COUTANCIER**

**Hubert FRANCES**

**Pierre HEBRARD**

**Fabienne PERN SAVIGNAC**

Sont démissionnaires :

**Hubert FRANCES**

**Denis FERTE**

**Didier LAFAGE**

Sont proposés pour être renouvelables:

**Jacques CALMETTES**

**Jean COUTANCIER**

**Pierre HEBRARD**

**Fabienne PERN SAVIGNAC**

Sont proposés comme nouveaux candidats au Conseil d'Administration

**Philippe PAPILLON**, de St Antonin

**Séverine CAZET DANNE** de St Antonin

L'article 20.1 des statuts précise que « la coopérative est administrée par un conseil de 5 à 18 membres au plus ». Ces propositions amènent le CA à un groupe de **16 membres**.

## **8/ Rapports du commissaire aux comptes**